



Comité technique de réseau Insee du 5 novembre 2020

Liminaire et voeux

« Monsieur le Président,
mesdames et messieurs les membres du comité technique de réseau.

Tout d'abord, et même si ce CTR se déroule dans des conditions dégradées justifiées par la crise sanitaire, nous voulons vous remercier pour l'effort d'information adressé à nos organisations syndicales, qu'illustrent le volume de documents porté à la discussion aujourd'hui et la réunion spéciale organisée ce lundi. Nous vous demandons de nous rappeler les procédures de vote pour ce CTR, les modalités de suspension de séance, de transcription des débats, la possibilité pour les élus d'échanger entre eux, comme cela est possible en présentiel. Nous demandons également des pauses régulières.

*

Concernant ce nouveau confinement, nous avons privilégié au cours de ces premiers jours les échanges avec les agents, à la DG et dans les établissements régionaux, et nous voulons attirer votre attention sur leur fatigue et les inquiétudes, que nous percevons à tous les niveaux.

Nous voulons insister ici sur la situation des encadrants de proximité. Le DCVCT l'a rappelé lundi, ces agents ont été particulièrement exposés lors du premier confinement. Ils ont joué un rôle essentiel dans le lien social et humain, investis du devoir de réinventer dans l'urgence l'organisation des travaux, confrontés à un arbitrage plus délicat qu'à l'ordinaire des priorités. Tout cela dans un contexte matériel dégradé et avec des difficultés spécifiques à discerner la fin du travail et le retour à la vie privée. Ils sont sortis de cette expérience psychologiquement épuisés. Même si des progrès matériels sont à noter sur l'équipement en postes nomades, en écrans ou sur les capacités du réseau, ils abordent cette nouvelle période de confinement le "moral dans les chaussettes".

Nous vous avons demandé en juillet de mieux les identifier et de leur consacrer un chapitre dans le bilan social annuel, ce qui constituerait une étape vers une reconnaissance accrue. Nous vous demandons aujourd'hui de leur accorder davantage que votre attention, mais des mesures concrètes pour alléger leur charge et leurs contraintes.

Nous appelons donc de nos vœux des innovations et des investissements rapides pour accompagner l'animation des équipes et la réalisation des travaux à distance dans le contexte de cette crise sanitaire durable et brutale.

Ces innovations et investissements sont demandés par vos managers de proximité mais profiteront à tous les agents : prêt de matériel tels que fauteuil de bureau pour prévenir ou limiter les TMS dont les effets commencent à se manifester, achats de micro-casques, réelle volonté de développer l'usage des outils numériques collaboratifs tels que la plate-forme Osmose de la Dinum, davantage de licences "zoom pro", simplification des procédures de gestion sirhius, renforcement de l'accès au psychologue du travail, expérimentation de mesures concrètes sur le droit à la déconnexion.

Nous voulons vous rappeler aussi les difficultés chroniques et persistantes avec les outils de la suite LibreOffice, régulièrement pointés du doigt, source de plantages ou au mieux de lenteurs.

*

Sur le télétravail à 100%, 5 jours sur 5. Nous en comprenons l'intérêt même si nous n'avons pas la compétence pour juger de l'efficacité sur un plan sanitaire de cette mesure. Elle interpelle toutefois de nombreux agents en regard de la manière plus souple dont elle est appliquée dans l'administration publique par ailleurs, ne serait-ce que dans les services centraux du ministère, à Bercy. Pour certains agents dont nous pensons que le nombre est limité, qui éprouvent des difficultés en lien avec leurs conditions de logement ou leur situation familiale, nous pensons qu'une telle mesure, si elle est durable peut conduire à des situations dramatiques. Nous vous demandons donc, dans son application, de faire preuve d'humanité et de discernement, au cas par cas, et de ne pas rejeter par principe toutes les demandes qui vous seraient adressées.

Merci pour votre attention.

Voeux de la CFE-CGC Insee

Bilan handicap et SST

Voeu N°1 (voeu N°12 formulé au CTR du 28/11/19):

"Les élus en CTR demandent la mise en place à l'Insee d'ateliers spécifiques en collaboration avec des associations spécialisées, ouverts à l'ensemble des personnels, pour sensibiliser les agents qui ne sont pas en situation de handicap aux difficultés de leurs 337 collègues concernés par un handicap."

POUR	CONTRE	ABST.	NPPV
9 (CFE-CGC, CGT-Sud, CFDT-CFTC)		1 (FO)	

Voeu N°2 (voeu N°9 formulé au CTR du 28/11/19) :

"Les élus en CTR demandent la présence sur le site de la direction générale d'un médecin de prévention à temps complet, d'un personnel infirmier et d'un psychologue du travail. Pour les autres établissements de l'Insee, les élus demandent que soit partout assuré tout au long de l'année l'accès à un médecin de prévention, dans des conditions conformes aux textes réglementaires".

POUR	CONTRE	ABST.	NPPV
unanimité			

Voeu N°3 :

"Les élus en CTR demandent que soit organisée chaque année, en lien avec la MFP, une campagne de vaccination contre la grippe saisonnière, à la DG et dans les établissements régionaux".

POUR	CONTRE	ABST.	NPPV
6 (CFE-CGC, CGT-Sud)	4 (CFDT-CFTC, FO)		

Impact du confinement sur les activités d'enquête

Voeu N°4 :

"Les élus en CTR demandent que soit effectuée et présentée au CTR en 2021 une analyse de l'impact du changement de protocole sur la qualité des données, pour les principales enquêtes ménages (TeO, EEC, SRCV)."

POUR	CONTRE	ABST.	NPPV
4 (CFE-CGC, CFDT-CFTC)		6 (CGT-Sud, FO)	

Actions liées à la crise sanitaire

Voeu N°5 :

"Les élus en CTR demandent que les agents puissent disposer d'un équipement adapté aux conditions extraordinairement dégradées d'exercice de leurs fonctions dans le cadre du travail à distance 5 jours sur 5. Ils demandent en priorité la possibilité de pouvoir récupérer leur fauteuil de bureau, le déploiement de micro-casques bluetooth et la mise en place d'une indemnité forfaitaire pour couvrir des frais d'équipement spécifiques."

POUR	CONTRE	ABST.	NPPV
unanimité			

Voeu N°6 :

"Les élus en CTR demandent que soit favorisé l'accès à tous les outils numériques susceptibles de faciliter le travail à distance entre les agents. Les élus demandent en priorité l'accroissement du nombre des licences "zoom pro" pour que tous les animateurs des réunions d'équipe à distance puissent en bénéficier sans plus attendre. Ils demandent en outre que soit mise en oeuvre une réelle volonté institutionnelle de promouvoir et d'accompagner les agents dans l'utilisation des outils collaboratifs développés par la Dinum, tels que la plateforme Osmose ou Tchap."

POUR	CONTRE	ABST.	NPPV
4 (CFE-CGC, CFDT-CFTC)		6 (CGT-Sud, FO)	

Voeu N°7 :

"Les élus en CTR demandent qu'une attention particulière soit portée à nos collègues en poste en SSM ou en détachement, qui pourraient se trouver davantage isolés vis-à-vis de l'institut pendant le confinement. Ils demandent en particulier la réactivation immédiate du site agora spécial télétravail."

POUR	CONTRE	ABST.	NPPV
unanimité			

Voeu N°8 :

"Les élus en CTR demandent le renforcement de l'accès à un psychologue du travail pour tous les agents de l'institut, par la souscription à l'option existante permettant de communiquer les coordonnées d'un agent, avec son accord, à un psychologue du travail."

POUR	CONTRE	ABST.	NPPV
5 (CFE-CGC, CFDT-CFTC, FO)		5 (CGT-Sud)	

Voeu N°9 :

"Les élus en CTR demandent une simplification des procédures de gestion administrative des temps de travail dans sirhius, tant que le travail à distance 5 jours sur 5 sera mis en oeuvre, afin d'alléger la charge collective associée. Les élus demandent notamment que sirhius soit renseigné de manière centralisée pour les agents travaillant à domicile à 100%, tout en permettant à chacun de pouvoir poser des congés, des jours de récupération de délais de route ou des ASA exceptionnelles, sans passer par une procédure d'annulation. Ils demandent en outre que les agents travaillant sur site soient considérés au forfait, afin de leur permettre la gestion la plus souple possible de leurs horaires de travail."

POUR	CONTRE	ABST.	NPPV
1		9 (CGT-Sud, CFDT-CFTC, FO)	

Voeu N°10 :

"Les élus en CTR demandent que soit ouverte sans attendre une réflexion sur le droit à la déconnexion tirant les enseignements déjà riches de la première période de confinement. Les élus demandent que l'arrêt technique des envois de mails en semaine de 20h à 7h et les samedis et dimanches (en tenant compte des sites ultra-marins) soit expérimenté, comme cela est mis en oeuvre dans d'autres organismes. L'objectif poursuivi est d'alléger la charge mentale des agents en contribuant à clarifier la délimitation des temps de vie, enjeu central du travail à domicile à 100%. "

POUR	CONTRE	ABST.	NPPV
6 (CFE-CGC, CGT-Sud)		4 (CFDT-CFTC, FO)	